

Campagne électorale 2014 Le Québec doit se doter d'une vision claire de l'école du 21^e siècle

Montréal, 19 mars 2014 – La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) demande aux partis politiques de proposer une vision claire et dynamique de l'école du 21^e siècle.

« Comment motiver des élèves et les amener à persévérer si l'école persiste à leur enseigner comme elle le faisait en 1967, alors que notre monde s'est radicalement transformé? affirme M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération des établissements d'enseignement privés. La place de l'école a changé dans la vie des élèves qui ont aujourd'hui à leur disposition toutes sortes de moyens d'accéder à la connaissance et d'acquérir de nouvelles compétences. Pour demeurer pertinente, l'école doit s'adapter à cette nouvelle réalité. »

Au cours des dernières années, la Fédération a rencontré les différents ministres qui se sont succédé à la tête du ministère de l'Éducation afin de les sensibiliser à la nécessité d'entreprendre rapidement une réflexion pour définir l'école québécoise du 21^e siècle, en collaboration avec les acteurs du milieu. Malgré l'intérêt des ministres, aucun geste concret n'a été posé. La Fédération a donc entrepris cette réflexion au sein de son réseau, mais croit qu'il est essentiel que le MELS emboîte le pas puisque c'est lui qui dicte les règles et qui conçoit le programme de formation de l'école québécoise.

Pour la Fédération, une vision claire de l'école du 21^e siècle devrait tenir compte des enjeux suivants :

L'autonomie des écoles

La Fédération croit que l'école du 21^e siècle a besoin d'autonomie afin de s'adapter à son milieu. Elle demande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) donne aux écoles la marge de manœuvre nécessaire pour qu'elles puissent adapter leur programme à leur milieu. La Fédération souhaite que le MELS limite les mesures imposées mur-à-mur et laisse aux écoles plus de flexibilité quant aux moyens pour atteindre les objectifs imposés, en fonction de leur projet éducatif.

Par exemple, une école qui accueille des jeunes qui ont une grande facilité à l'école devrait avoir la possibilité d'adapter le programme de façon à leur permettre de développer leur plein potentiel. Une école située dans une municipalité dévitalisée aurait davantage de marge de manœuvre pour implanter des programmes en collaboration avec les acteurs de développement local afin d'amener les élèves à s'orienter vers des secteurs porteurs d'avenir. Aussi, tout le monde s'entend sur le fait que les jeunes aujourd'hui doivent maîtriser plus d'une langue; cependant, selon les milieux et le projet éducatif de l'école, différentes approches peuvent être privilégiées.

Le virage numérique à l'école

Les technologies de l'information et de la communication offrent des opportunités remarquables en matière d'apprentissage, mais il y a des risques importants à mal les utiliser. Les élèves doivent, très tôt, apprendre à distinguer les sources d'information fiables et à contrôler leur identité numérique.

Le MELS doit intégrer rapidement l'enseignement des règles de base de l'identité numérique au programme de formation de l'école québécoise. Il doit veiller à assurer un accès équitable aux technologies de l'information à tous les élèves québécois. Finalement, il doit soutenir le développement rapide de matériel scolaire numérique québécois. Il en va de la capacité de l'école québécoise à transmettre l'identité québécoise.

Le développement de l'enseignement à distance

En plus d'assurer le rayonnement du Québec à l'étranger, l'éducation à distance offre des opportunités intéressantes pour contrer le décrochage scolaire, un problème important au Québec, et hausser le niveau de diplomation.

Contrairement aux systèmes d'éducation d'autres pays francophones et d'autres provinces canadiennes, le gouvernement du Québec ne reconnaît pas la formation à distance pour les élèves du secondaire comme une alternative intéressante. Il y aurait lieu d'explorer les possibilités offertes par cette option pour accroître les taux de diplomation.

Un financement stable

La Fédération demande aux partis politiques de garantir un montant de base par élève, indexé au coût de la vie. En effet, les écoles publiques et les écoles privées subventionnées (des organismes à but non lucratif) doivent compter sur un financement stable et adéquat pour planifier et fournir des services éducatifs de qualité. Au cours des dernières années, ces écoles ont vu leur budget amputé, dans certains cas de façon rétroactive, alors que l'année scolaire était déjà entamée et les montants engagés.

Ce montant de base devrait être ajusté pour offrir de meilleurs services à tous les élèves en difficulté, peu importe qu'ils fréquentent l'école publique ou privée. Présentement, la subvention aux écoles privées n'est pas ajustée pour les élèves en difficulté qui les fréquentent.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.